

Cahier du participant

INDUSTRIE

Document de consultation en vue de l'élaboration du plan directeur en transition,
innovation et efficacité énergétiques pour le Québec

Table des matières

1. Informations pratiques	3
2. Cahier du participant.....	4
3. Déroulement de la consultation en atelier – Démarche participative	5
4. Contexte.....	6
4.1 Rôle de Transition énergétique Québec.....	6
4.2 Plan directeur	6
4.3 Orientations et cibles	6
4.4 Thèmes	7
4.5 Objectifs de la consultation	7
4.6 La suite des consultations	8
4.7 Ordre du jour de l’atelier sur l’industrie.....	8
5. Description du secteur – Industrie.....	9
5.1 Mise en contexte.....	9
5.2 Enjeux	10
6. Sujets de consultation.....	11
6.1 Objectifs et mesures	11
6.2 Pistes de réflexion.....	14

1. Informations pratiques

LIEU DE L'ATELIER

Grande Bibliothèque
Salle M.450 (niveau métro)

ADRESSE

475, boulevard De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 5C4

ENTRÉE

Exclusivement par la rue Berri, au nord du boulevard De Maisonneuve Est

MÉTRO

Station Berri-UQAM



STATIONNEMENT

Accès par l'avenue Savoie et la rue Berri



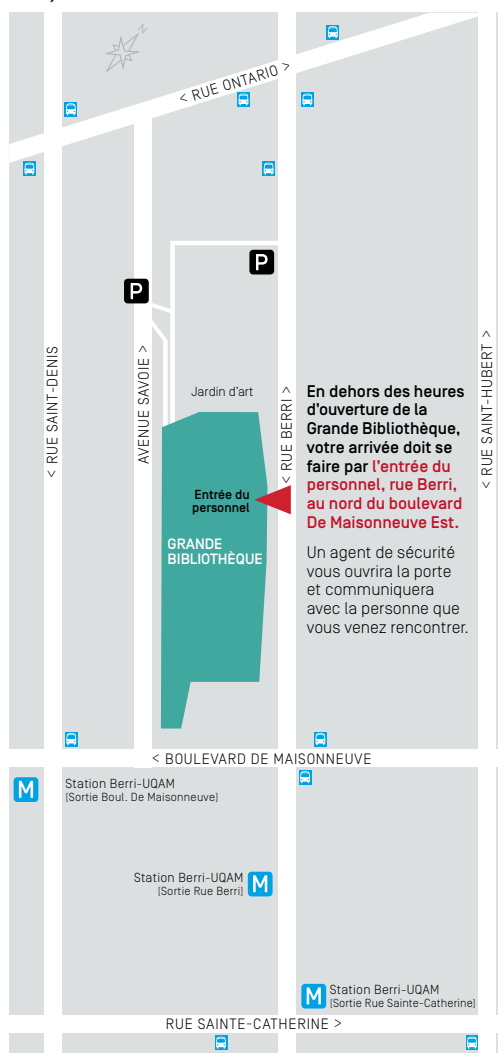
POUR JOINDRE TEQ :

1 866 266-0008

consultation@teq.gouv.qc.ca

AUTOBUS

15, 30 et 125



2. Cahier du participant

Le cahier du participant est un document d'accompagnement. Il permet au participant de prendre connaissance au préalable des informations nécessaires afin d'être en mesure de pleinement participer aux discussions lors de l'atelier.

En plus d'exposer les principaux enjeux de la transition énergétique concernant les bioénergies, le cahier du participant présente les objectifs et les mesures qu'il est proposé de mettre en place relativement à ce secteur pour favoriser la transition énergétique du Québec.

Le cahier du participant fournit des pistes de réflexion pour soutenir les discussions qui auront lieu en atelier. Il ne se veut en rien limitatif sur les éléments qui pourraient constituer le tout premier plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec.

Vous êtes ainsi invité à prendre connaissance du cahier du participant et à assimiler les informations qui y sont présentées.



Votre contribution nous est précieuse.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à l'avancement du Québec dans sa transition énergétique!

3. Déroulement de la consultation en atelier – Démarche participative

TEQ entreprend un atelier de consultation publique pour discuter des mesures qui seront les plus susceptibles de permettre au Québec d'atteindre les objectifs de la Politique énergétique 2030. L'atelier est ainsi un lieu d'échanges interactifs où tous les participants doivent apporter leur contribution.

Il sera demandé aux participants de se pencher sur les objectifs et, plus particulièrement sur les mesures proposées en vue de l'élaboration du plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques. Dans cette optique, il est donc important que le participant prenne connaissance des objectifs et des mesures proposés avant la rencontre en atelier de consultation.

L'atelier de consultation doit demeurer un lieu où les opinions et les commentaires de tous les participants sont exprimés et reçus avec respect.

4. Contexte

4.1 RÔLE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUÉBEC

Transition énergétique Québec (TEQ) est un organisme qui a été créé le 1^{er} avril 2017 afin d'assurer la transition énergétique du Québec. TEQ a pour mission de soutenir, de stimuler et de promouvoir la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques et d'en assurer une gouvernance intégrée. Il met également en œuvre ou coordonne la mise en œuvre des programmes et des mesures nécessaires à l'atteinte des cibles énergétiques définies par le gouvernement.

Dans le cadre de sa mission, TEQ doit élaborer tous les cinq ans un plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques. Il doit en outre assurer sa mise en œuvre, réaliser la coordination des programmes et des mesures qui y sont partie intégrante et en faire le suivi.

4.2 PLAN DIRECTEUR

Le plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques constitue un modèle d'encadrement cohésif présentant la vision du gouvernement pour assurer la transition énergétique du Québec. Son principal objectif est de structurer et de planifier la mise en œuvre des mesures nécessaires à l'atteinte des cibles gouvernementales en matière énergétique.

TEQ doit élaborer le tout premier plan directeur pour la période 2018-2023. Ce plan directeur devra faire état des programmes et des mesures qui seront mis en place par TEQ, les ministères, les organismes publics et les distributeurs d'énergie afin d'atteindre les cibles qui feront progresser le Québec dans sa transition énergétique.

4.3 ORIENTATIONS ET CIBLES

Cinq grandes orientations serviront de guide pour la mise en place des objectifs et des mesures présentés dans le plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques pour atteindre les cibles gouvernementales de 2030 :

1. Prioriser l'efficacité énergétique comme première filière de l'offre d'énergie.
2. Réduire la consommation des produits pétroliers.
3. Favoriser la production et la consommation des énergies renouvelables.
4. Augmenter les activités d'innovation en transition énergétique.
5. Utiliser la transition énergétique pour favoriser le développement socioéconomique de toutes les régions du Québec.

Au terme de la période 2018-2023, deux cibles devront être atteintes :

- Améliorer de 1 % par année l'efficacité énergétique moyenne de la société québécoise;
- Abaisser d'au moins 5 % la consommation totale de pétrole par rapport à celle de 2013, ce qui représenterait, en 2023, une baisse réelle de la consommation de quelque 900 millions de litres de produits pétroliers.

4.4 THÈMES

Le plan directeur sera élaboré selon différents thèmes représentant les secteurs clés dans lesquels la priorisation des actions est nécessaire afin de faire progresser le Québec dans la transition énergétique :

- Bâtiment commercial et institutionnel (CI)
- Bâtiment résidentiel
- Bioénergies
- Industrie
- Innovation
- Aménagement du territoire
- Transport de marchandises
- Transport de personnes

Ces thèmes sont tous abordés dans le cadre des consultations publiques et incluent des sujets horizontaux, soit le financement, le développement des connaissances, l'offre de service et la sensibilisation/information/formation/éducation. L'exemplarité de l'État est un sujet qui sera abordé à travers les thèmes bâtiment commercial et institutionnel et transport de personnes.

4.5 OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

TEQ considère qu'il est primordial de rendre la démarche d'élaboration du plan directeur la plus inclusive et la plus transparente possible. C'est pourquoi la tenue de consultations publiques offertes en ligne et en atelier s'avère être un incontournable afin de s'assurer que les mesures mises de l'avant pour la transition énergétique du Québec soient construites en prenant en compte les opinions, les préoccupations, les besoins et les recommandations de la population, des entreprises et des institutions. À cet égard, le plan directeur sera accompagné d'un rapport de consultation.

À ce jour, TEQ a collaboré avec les experts des différents ministères et organismes publics afin d'établir un diagnostic de chaque secteur visé dans le plan directeur pour bien cibler les enjeux de la transition énergétique. Ces collaborateurs ont également participé à l'élaboration des objectifs et des mesures qui sont présentés durant cette consultation. Des travaux ont aussi été réalisés avec les distributeurs d'énergie pour convenir des mesures qu'ils pourraient offrir.

L'objectif de la consultation en atelier est de poursuivre les efforts de collaboration qui ont été mis de l'avant jusqu'à maintenant en invitant nos partenaires stratégiques à faire connaître leur expertise en transition énergétique afin de bonifier les mesures proposées pour assurer la transition énergétique du Québec et répondre aux cibles de la Politique énergétique 2030.

4.6 LA SUITE DES CONSULTATIONS

Les consultations en atelier se dérouleront du 20 au 24 novembre 2017. Les partenaires stratégiques concernés par la transition énergétique pourront y participer selon le secteur pour lequel ils détiennent une expertise et un intérêt.

La consultation publique en ligne se poursuivra jusqu'au 8 décembre 2017 à l'adresse <https://consultation.teq.gouv.qc.ca/>. Les citoyens, les organisations et les institutions qui ne participent pas aux ateliers peuvent proposer et commenter des mesures et déposer des documents. TEQ invite aussi les participants des ateliers à y déposer des mémoires s'ils éprouvent le besoin de préciser leurs opinions ou de mettre en avant des points qui n'auraient pu être discutés lors de l'atelier.

À la suite de ces consultations publiques, TEQ analysera les commentaires recueillis, les mémoires reçus et les résultats des discussions en atelier afin de bonifier ou de modifier, le cas échéant, les mesures à mettre en place pour favoriser la transition énergétique du Québec.

Les étapes suivantes seront : Plusieurs étapes s'ensuivront et culmineront avec le dépôt du plan directeur gouvernemental en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec :

- Rédaction d'une première version du plan directeur;
- Dépôt à la Table des parties prenantes pour avis;
- Approbation de la version finale du plan par le conseil d'administration;
- Dépôt final du plan directeur auprès du gouvernement le 31 mars 2018.

4.7 ORDRE DU JOUR DE L'ATELIER SUR L'INDUSTRIE

Jeudi 23 novembre 2017 – P. M.

13 h 00 Mot de bienvenue de la présidente-directrice générale, M^{me} Johanne Gélinas

13 h 05 Mise en contexte et fonctionnement de la rencontre

13 h 30 Discussions en tables rondes

16 h 00 Retour en séance plénière

16 h 20 Mot de la fin

16 h 30 Fin de l'atelier

5. Description du secteur – Industrie

5.1 MISE EN CONTEXTE

Description générale du secteur

Le secteur industriel regroupe les entreprises de l'agriculture, de la foresterie, de l'extraction minière et de l'exploitation de carrières, de la construction et de la fabrication manufacturière. En 2016, ce secteur comptait quelque 53 612 établissements. La grande majorité de ces entreprises sont des PME (plus de 99 %).

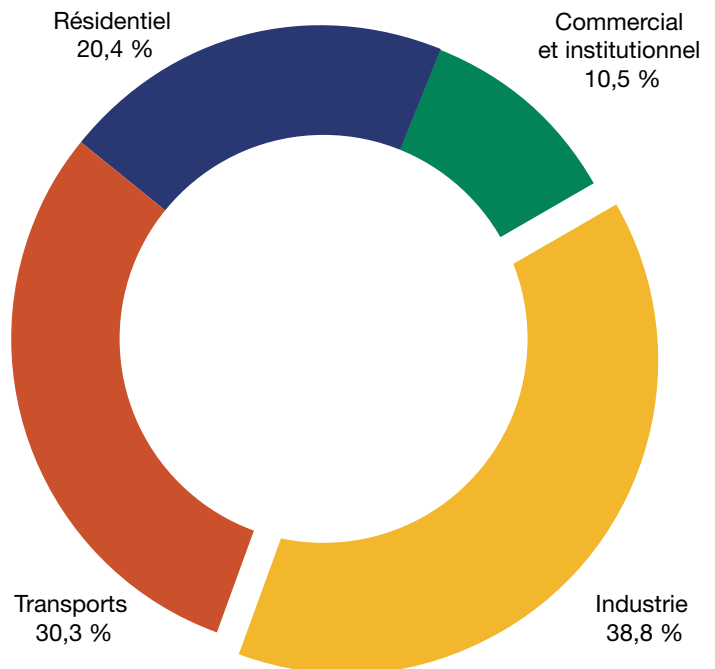
État de situation

Consommation d'énergie

- En 2014, le secteur industriel a utilisé **plus de 38 % de l'énergie consommée au Québec**.
- Les PME, particulièrement les plus petits établissements, consacrent une part plus importante de leur consommation d'énergie au chauffage et à la climatisation, comparativement aux moyens et aux grands établissements où domine la part de l'énergie consacrée aux procédés.
- Les industries manufacturières, les alumineries et l'industrie des pâtes et papiers ont utilisé près de 70 % de toute l'énergie consommée par le secteur.
- Les sources d'énergie les plus utilisées par le secteur industriel sont l'électricité (46 %) et le gaz naturel (20 %). Le charbon demeure une source d'énergie consommée par le secteur (2 %).
- Le secteur industriel du Québec a assuré jusqu'à maintenant sa compétitivité grâce, entre autres, aux bas coûts de l'électricité.

Cependant, de plus en plus de pays réussissent à abaisser leurs coûts d'énergie par de nouvelles technologies de fabrication intelligente et par une meilleure gestion de l'énergie.

Consommation d'énergie au Québec par secteur - 2014



Source : Transport énergétique Québec

Intensité énergétique

- L'intensité énergétique du secteur industriel varie considérablement d'un sous-secteur à l'autre. Les activités de raffinage du pétrole, des pâtes et papiers et de la fonte, de l'affinage et de l'aluminium ont connu des baisses d'intensité énergétique. L'amélioration est notable dans le cas des raffineries de pétrole et du secteur des pâtes et papiers où celle-ci est principalement le résultat de la fermeture d'anciens établissements moins efficaces.

Émissions de gaz à effet de serre

- Les émissions de gaz à effet de serre (GES) proviennent essentiellement de l'usage des combustibles fossiles dans des chaudières, des fours et des moteurs thermiques.
- En 2014, les émissions de GES liées à la combustion industrielle avaient diminué de 21,4 % par rapport à 1995. Cette baisse de GES s'explique en partie par l'amélioration de l'efficacité énergétique, le remplacement de certains combustibles et la fermeture d'usines (ou de manufactures) énergivores.

5.2 ENJEUX

- La compétitivité de l'industrie québécoise.
- L'image de l'industrie québécoise sur les marchés mondiaux.
- Le marché du carbone.

6. Sujets de consultation

Cette section présente les mesures qui seront discutées lors de l'atelier. Considérant le temps imparti, seulement une partie des mesures proposées sur la plateforme de consultation en ligne feront l'objet des discussions.

6.1 OBJECTIFS ET MESURES

Objectif : Optimiser les gains en efficacité énergétique des entreprises industrielles.

Mesure 1 : Analyser la faisabilité et les retombées de projets d'économie d'énergie avancés.

Dans la grande industrie, la majorité des gains en matière d'économie d'énergie et de diminution de GES qui était économiquement réalisable avec les mesures d'aide financière actuelles a déjà été réalisée. Pour continuer à progresser, il faut se tourner vers des projets plus onéreux pouvant toucher les procédés industriels. Une analyse approfondie de ce type de projets pourrait être réalisée afin d'en évaluer la pertinence. Cette analyse implique également l'évaluation des coûts environnementaux du statu quo.

Mesure 2 : Valoriser l'énergie par l'écologie industrielle et l'économie circulaire.

L'écologie industrielle définit le système industriel comme une forme particulière d'écosystème qui génère des flux de matières, d'énergie et d'information. L'objectif est de faire évoluer ce système vers un fonctionnement plus durable en maintenant les flux de matières et d'énergie à l'échelle du parc industriel et de la région. La valorisation des rejets thermiques ou de résidus à valeur énergétique en est un exemple qui rejoint la notion d'économie circulaire. Le gouvernement pourrait jouer un rôle catalyseur dans ce domaine.

Objectif : Appuyer les entreprises industrielles dans la gestion de l'énergie.

Mesure 3 : Inciter les entreprises industrielles à adhérer à des normes de certification.

Il existe des normes qui facilitent la gestion de l'énergie. Dans l'industrie, ISO 50 001 et Energy Star en sont des exemples. L'adhésion à de telles normes améliore la productivité énergétique et donne aux entreprises un avantage sur les marchés nationaux et internationaux.

Mesure 4 : Appuyer le développement et l'utilisation d'outils de diagnostic spécialisés.

Différents outils spécialisés, tels que les analyses multivariées (*data mining*) et l'intégration de procédés, améliorent la productivité énergétique. D'autres outils devront être créés. Le gouvernement pourrait participer financièrement à leur développement, et au transfert de connaissances qui s'ensuit, en collaboration d'autres organisations.

Mesure 5 : Favoriser l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises industrielles.

Il existe déjà des programmes gouvernementaux qui soutiennent la conversion des systèmes fonctionnant aux énergies fossiles en systèmes qui produisent moins de GES. L'aide financière gouvernementale destinée à la conversion de systèmes classiques en systèmes utilisant les énergies renouvelables pourrait être augmentée.

Mesure 6 : Simplifier l'accessibilité aux programmes d'aide pour les petites entreprises industrielles.

Certains programmes sont mal adaptés aux petites entreprises. Les modalités d'application sont souvent lourdes et peuvent nécessiter l'embauche d'un consultant. Simplifier le processus de demande d'aide faciliterait l'accès des petites entreprises, telles que les entreprises agricoles, à ces programmes. Des programmes d'aide à l'achat d'équipement ou des modèles de calcul préapprouvés pourraient faire partie des solutions.

Objectif : Favoriser la compétitivité des entreprises industrielles québécoises.

Mesure 7 : Faciliter l'utilisation de l'énergie renouvelable produite localement par les entreprises industrielles hors réseau.

Les entreprises situées en dehors du réseau de distribution doivent produire leur électricité. Pour ce faire, elles utilisent habituellement des génératrices au diesel entraînant des coûts relativement élevés en comparaison de ceux que doivent payer les entreprises alimentées par un distributeur d'électricité. L'utilisation d'énergie éolienne produite sur site, ou celle d'autres formes d'énergie renouvelable, permettrait une réduction notable des coûts d'électricité tout en améliorant la performance environnementale de l'entreprise. Il est également souhaitable d'aider le secteur industriel à valoriser énergétiquement les déchets qui ne peuvent l'être autrement.

Mesure 8 : Soutenir la compétitivité des entreprises par l'extension de réseaux de distribution de gaz naturel.

Dans plusieurs régions du Québec, les investissements requis pour rendre le gaz naturel disponible sont trop importants pour pouvoir être autorisés par la Régie de l'énergie. Lorsque la demande industrielle le justifie, l'accès au gaz naturel à un plus grand nombre d'entreprises pourrait être favorisé dans certaines régions. Ces réseaux pourraient éventuellement être alimentés, en tout ou en partie, par des biocarburants.

Les mesures qui sont présentées ci-dessous pourraient faire l'objet de discussions en atelier si le temps le permet.

Objectif : Optimiser les gains en efficacité énergétique des entreprises industrielles.

Mesure 9 : Parfaire les programmes d'aide existants visant à améliorer l'efficacité énergétique des entreprises industrielles.

Des programmes d'aide financière pour soutenir les efforts des entreprises qui veulent améliorer leur efficacité énergétique existent déjà. Ces programmes seraient revus pour optimiser les gains en matière d'efficacité énergétique, quelle que soit la forme d'énergie. Ils pourraient également constituer une étape préalable à certains projets de conversion énergétique.

Objectif : Appuyer les entreprises industrielles dans la gestion de l'énergie.

Mesure 10 : Offrir un accompagnement personnalisé aux entreprises industrielles.

Les entreprises intéressées par la gestion de l'énergie pourraient bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Une analyse de leur situation énergétique et des conseils propres à leur situation leur seraient offerts. De la formation en gestion de l'énergie, entre autres sur l'utilisation d'outils de diagnostic spécialisés, ferait également partie de l'offre de service.

Mesure 11 : Aider les entreprises industrielles à gérer les périodes de pointe.

L'énergie électrique utilisée est plus coûteuse en période de pointe. Des solutions pour gérer l'utilisation d'énergie pendant cette période, comme son stockage, existent déjà. Ces solutions pourraient être utilisées par les entreprises industrielles pour diminuer leurs coûts énergétiques et favoriser la conversion des produits pétroliers

vers l'électricité. Une autre façon de gérer l'énergie utilisée par l'entreprise de façon optimale est d'implanter des technologies issues du concept d'industrie 4.0. Certains outils permettent de recueillir des données en temps réel dans toute la chaîne de fabrication et d'ajuster les niveaux d'énergie pour favoriser une consommation minimale.

Objectif : Favoriser la compétitivité des entreprises industrielles québécoises.

Mesure 12 : Encourager le réseautage dans l'industrie.

Le manque de connaissances est une barrière à la réalisation de projets qui portent sur l'efficacité énergétique. Le réseautage est un moyen de pallier ce problème grâce au partage d'information entre entreprises de même nature. L'objectif de certaines organisations consiste précisément à encourager le réseautage. De manière plus générale, les grappes technologiques et les centres d'excellence pourraient également jouer ce rôle au chapitre de l'efficacité énergétique.

Mesure 13 : Innover afin de réduire les coûts de la transition énergétique pour l'industrie.

Dans certains secteurs de l'industrie, le manque d'option de remplacement techniquement et économiquement réalisable est un frein à la transition énergétique. Le Québec pourrait, par exemple, participer au développement de technologies présentement à l'étape de la R-D, comme celles portant sur le captage et la transformation du CO₂.

6.2 PISTES DE RÉFLEXION

Les questions qui suivent ont pour but de stimuler la réflexion chez le participant et de lui permettre de se faire une opinion avant sa participation aux discussions de l'atelier de consultation. Certaines de ces questions pourraient être abordées durant l'atelier.

Questions relatives au secteur :

- Considérez-vous que les mesures proposées pour guider le plan directeur sont suffisamment ambitieuses pour la période 2018-2023 dans la perspective d'atteindre les cibles de la Politique énergétique 2030?
- Y a-t-il d'autres mesures qui devraient être envisagées?
- Quels sont les principaux obstacles et défis de la transition énergétique concernant l'industrie Québec?

Commentaires

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Questions concernant les sujets horizontaux :

- Comment financer la transition énergétique à court et moyen terme et comment partager la facture?
- Comment pourrait-on faciliter l'accès et l'utilisation des programmes d'efficacité énergétique pour aider les consommateurs d'énergie à adopter des comportements et des technologies favorables à la transition énergétique?
- Quels devraient être les rôles de l'État, des municipalités, des distributeurs d'énergie, des entreprises et des citoyens, et comment assurer la coordination entre ces différents acteurs pour assurer la transition énergétique du Québec?
- Outre les moyens financiers, quelles devraient être les mesures à mettre en place pour mobiliser et engager la population à exercer son rôle pour assurer la transition énergétique du Québec?
- Quelles sont les informations et les connaissances qu'il serait primordial d'acquérir ou de développer? Comment en assurer la diffusion ou le développement de manière efficace?

Commentaires

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, leaving small margins at the top and bottom. There are no vertical margin lines, and the paper is otherwise completely blank.